











# Exposé de position globale des organisations de travailleurs de l'économie informelle 111e session de la CIT – Discussion générale sur la réalisation d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous

Les réseaux internationaux de travailleurs de l'économie informelle et WIEGO se félicitent du rapport de l'OIT sur la réalisation d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous, préparé pour la 111e session de la Conférence internationale du Travail.

Pour l'OIT et pour nous, une transition juste signifie rendre l'économie plus écologique d'une manière équitable et inclusive, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté. Pour respecter cet engagement, les travailleurs de l'économie informelle – représentant plus de 2 milliards, soit environ 61 % de la main-d'œuvre mondiale - doivent être pris en compte.

Les graves conséquences du changement climatique et d'autres tendances économiques perturbatrices pour les travailleurs de l'emploi informel nécessitant une approche inclusive de « transition juste »

L'augmentation des incidents de pollution, le stress lié à la chaleur, le déclin de la biodiversité et les inondations, induits par le changement climatique, associés à la pénurie de services de base, tels que l'énergie et l'eau, nuisent au bien-être et à la sécurité des revenus des travailleurs, en particulier dans les quartiers où vivent les travailleurs pauvres. Les travailleurs de l'économie informelle qui utilisent leur domicile et les espaces publics comme lieu de travail sont confrontés non seulement à des revenus faibles et instables et à des conditions météorologiques extrêmes, mais aussi aux effets de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui peuvent peser sur les revenus de leur ménage et limiter leur accès à un travail rémunéré. Les femmes subissent le pire de tous ces impacts.

Dans ce contexte difficile, les travailleurs de l'économie informelle contribuent à réduire la pollution et les émissions liées au changement climatique en recyclant, réutilisant et réparant les matériaux, en produisant des biens à partir de matériaux naturels et dégradables, en soutenant les économies locales grâce à la vente dans les rues et sur les marchés, et en ayant généralement une faible empreinte carbone. Les travailleurs domestiques assument directement les tâches de soins causées par des catastrophes climatiques, qui sont de plus en plus fréquentes et graves, telles que la gestion du stress thermique pour les ménages et les personnes.

Le travail informel lui-même se voit de plus en plus comme une mesure d'adaptation pour ceux qui ont été déplacés d'un autre travail ou d'autres zones géographiques en raison du changement climatique et d'autres formes de destruction de l'environnement. Sans une transition juste, les politiques conçues pour atténuer les problèmes environnementaux comme le changement climatique, ainsi que l'automatisation croissante de l'économie (qui est souvent propulsée par les politiques environnementales), peuvent fragiliser et déplacer les travailleurs informels¹ et augmenter le nombre de ceux qui s'y lancent.

### « Rien pour nous sans nous »2

Sachant que le changement climatique exacerbe les inégalités et qu'il ne s'agit pas d'un problème qui va disparaître de sitôt³, une transition juste devrait contribuer à réduire les inégalités économiques par la distribution ou la redistribution des opportunités économiques planifiées grâce à un dialogue social efficace et à la coproduction de solutions. Un cadre efficace de transition juste soutiendrait la reconnaissance juridique des travailleurs de l'économie informelle, y compris les récupérateurs de déchets, les vendeurs de rue et les commerçants du marché, les travailleurs à domicile et les travailleurs domestiques, et de leurs organisations représentatives basées sur l'adhésion, dans les réglementations relatives au travail et à la protection sociale. Les organisations de travailleurs de l'économie informelle doivent pouvoir participer au dialogue social, négocier collectivement et avoir un siège à la table de planification et de prise de décision sur les questions qui les concernent.

## La transition écologiquement juste et la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle doivent aller de pair

Dans le cadre de l'évolution vers une économie plus durable sur le plan environnemental et au service de tous les travailleurs, il est nécessaire de lier la transition juste à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle en mettant en œuvre la Recommandation n° 204 de l'OIT. Une transition juste doit ouvrir des voies vers un travail décent, des emplois inclusifs et des protections afin que tous les travailleurs touchés par les perturbations économiques puissent être intégrés de manière efficace dans de nouveaux systèmes ou recyclés dans d'autres professions.

Les organisations de travailleurs de l'économie informelle s'engagent déjà auprès des gouvernements nationaux pour parvenir à une inclusion significative. Et, malgré la rareté des politiques de transition juste dans le monde, les organisations de travailleurs

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cass Talbott, Taylor, Pinky Chandran, Cecilia Allen, Lakshmi Narayan et Owusu Boampong. 2022. Responsabilité élargie des producteurs (REP) et récupérateurs de déchets. Fiche technique de WIEGO n° 15. Manchester, Royaume-Uni : WIEGO.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un slogan utilisé par les mouvements sociaux en Afrique du Sud, notamment par StreetNet International.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> GIEC, Résumé à l'intention des décideurs, dans *Changements climatiques 2022: Impacts, Adaptation and Vulnérabilité*, Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2022.

de l'économie informelle (organisations fondées sur l'adhésion), ainsi que les organisations et les unités de l'économie sociale et solidaire (ESS) soutiennent déjà cette transition juste pour leurs membres et, en raison de leur nature collective, sont mieux placées que beaucoup d'autres entités pour renforcer la coopération, la collaboration, la pensée systémique, le développement des compétences et la résolution des problèmes des travailleurs, ce qui, selon l'OIT, est un facteur important pour une transition juste<sup>4</sup>. Les organisations de travailleurs sont bien placées pour travailler en première ligne afin d'aider les travailleurs en transition, en période de perturbation économique, comme nous l'avons vu lors de la pandémie de COVID-19<sup>5</sup>.

L'ESS, lorsqu'elle suit les principes de la démocratie, du contrôle des travailleurs et de la redistribution, contribue à des sociétés plus inclusives et à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience, comme le souligne la Recommandation n° 193 sur la promotion des coopératives de 2002, la Recommandation n° 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle de 2015 et la Recommandation n° 205 sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience de 2017. Les unités de l'ESS ont besoin de reconnaissance et de soutien pour améliorer et étendre leur travail sur la transition juste.

#### Financer une transition juste : le fardeau qui nécessite une prise de conscience particulière

Les coûts des catastrophes naturelles liées au climat et des changements structurels de la transition juste pour les États membres des pays à revenu faible ou intermédiaire ne peuvent être supportés seuls. L'OIT devrait jouer un rôle dans le Fonds mondial pour les « pertes et dommages » (fournissant une aide financière aux pays pauvres frappés par une catastrophe climatique) qui a été convenu lors du sommet des Nations Unies sur le climat COP 27 de 2022. Les travailleurs, en particulier ceux de l'économie informelle, ne devraient pas non plus être chargés de forger leur propre transition économique sans un soutien adéquat.

L'OIT est la mieux placée au sein du système des Nations unies pour mettre en évidence la prévalence de l'emploi informel sur les marchés du travail de ces pays et pour comprendre les implications que cela a sur le financement d'une transition juste et inclusive. Par exemple, dans ses options potentielles en vue d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique (comme le demande la Résolution 5/14 de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement), le Programme des Nations unies pour l'environnement propose comme « obligation fondamentale possible : faciliter une transition juste, y compris une transition inclusive du secteur informel des déchets », notamment pour « intégrer le secteur informel des déchets dans la chaîne de valeur des plastiques et promouvoir une économie circulaire par le biais d'un programme de transition juste »<sup>6</sup>. En outre, l'Afrique du Sud et le Kenya ont déjà lancé l'Initiative pour une transition juste, afin d'examiner la transition juste en tant qu'obligation fondamentale du traité, en réponse aux demandes formulées par les récupérateurs de déchets concernés.

#### La voie à suivre:

- Reconnaissance du travail des travailleurs de l'emploi informel ainsi que l'état actuel et potentiel de leurs contributions significatives à la réduction des émissions de carbone et à l'atténuation des dommages environnementaux.
- Inclusion des organisations de travailleurs informels, par la mise en œuvre de la Recommandation 204, dans le dialogue social, les négociations collectives et la participation aux processus de planification et de prise de décision sur les questions qui les concernent.
- Mise en place des dispositifs de protection sociale, tels que l'aide sociale et l'assurance sociale, en tant que mécanismes d'adaptation, afin d'aider les travailleurs de l'économie informelle à faire face aux perturbations et aux transitions sur le marché du travail.
- Soutien de l'OIT aux États membres visant à étendre les conditions de travail sûres et saines, qui font désormais partie de la « Déclaration des principes fondamentaux des droits au travail » adoptée en 1998 (et révisée en 2022), afin de tenir compte de l'impact de la crise climatique sur le bien-être des travailleurs informels.
- Mise en œuvre des conclusions de la CIT 2022 sur l'ESS<sup>7</sup>.
- Soutien de l'OIT pour mener et diffuser des recherches et entreprendre des activités de sensibilisation des mandants, des établissements universitaires, du grand public et d'autres parties prenantes concernées sur les processus de transition juste.
- Intégration plus poussée de la transition juste dans les activités de l'OIT aux niveaux régional et national, notamment par le biais des programmes par pays de promotion du travail décent, de l'élaboration de projets de coopération, y compris la coopération Sud-Sud et coopération triangulaire, et d'autres activités pertinentes de l'OIT, axées sur le renforcement des capacités des partenaires sociaux.

Les processus de transition juste devraient inclure l'utilisation de fonds publics pour investir dans des infrastructures vertes qui tiennent compte de l'égalité des sexes et des réalités des travailleurs de l'économie informelle.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> ILC.111/Rapport VI. Réaliser une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Conférence internationale du travail, 111° session, 2023. para.103. In : Parvenir à une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous (ilo.org).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> WIEGO. 2020. « Étude sur la crise de la COVID-19 et l'économie informelle ».

<sup>6</sup> UNEP/PP/INC.2/4.: https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/42190/options\_INC.pdf?sequence=1&isAllowed=y

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Résolution (ilo.org)